

L'an deux-mille-vingt-trois,
le onze juillet,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 1

Excusés non représentés : 4

Absents : 2

Votants : 25

Date de convocation du conseil communautaire : 05 juillet 2023

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL,
Mme VINSON

EXCUSE REPRESENTE :

M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

EXCUSES :

Mme GINET,
Mme JANISSET
M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM

ABSENTS :

Mme VILLEVIEILLE
M. BLANCHARD

n° 20230711_D_089

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Annexe Espace
Aqualudique :
Avance de trésorerie

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation rappelle au Conseil Communautaire que la nature potentiellement concurrentielle de l'activité du budget Espace Aqualudique, a pour conséquence l'individualisation de la trésorerie.

Afin d'être en mesure de payer l'intégralité des travaux réalisés et dans l'attente de la perception des recettes, subventions Région et Département ainsi que le loyer annuel, une avance de trésorerie du budget principal au budget annexe Espace Aqualudique doit être consentie, pour l'exercice budgétaire 2023, conformément à l'article R.2221-70 du Code général des collectivités territoriales.

Le montant du besoin de trésorerie est évalué à 600 000,00 €.

Cette avance de trésorerie sera remboursée dès que la trésorerie du budget annexe le permettra.

L'avance financière est octroyée sans frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve une avance de trésorerie du budget principal de la Communauté de communes de Loire-Semène au budget annexe Espace Aqualudique à hauteur de 600 000,00 € sans intérêt pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

